

sauvées. C'est tout ce qui reste du vaste travail du P. Barrelier, avec quelques citations éparses. Quarante ans plus tard, Antoine de Jussieu rassembla les planches, composa un texte, et publia l'ouvrage sous ce titre : *R. P. Barrelieri plantæ per Galliam, Hispaniam et Italiam observatæ*... (1714), avec 334 planches contenant 1,392 figures d'un dessin correct, mais dans des proportions un peu petites. Plumier a consacré, sous le nom de *Barreliera*, un genre de plantes au savant dominicain.

BARRELIÈRE s. f. (ba-re-li-ère — de *Barrelier*, nom d'un botaniste). Bot. Syn. de *barlière*.

BARRÈME s. m. (ba-rè-me — du nom de *Barrême*). Ouvrage d'arithmétique élémentaire composé par Barrême, et qui, bien qu'abandonné depuis longtemps, est toujours resté populaire : *Consulter son BARRÈME*.

— Art de *Barrême*, ou simplement *Barrême*, Art de calculer, arithmétique : *Avoir oublié son BARRÈME*.

... *Barrême* n'est pas un livre à sentiments. PIRON.

On y calcule, et jamais on n'y rit.
L'art de *Barrême* est le seul qui fleurit. VOLTAIRE.

BARRÈME (Bertrand-François), arithméticien, comme il s'appelait lui-même, auteur du *Livre des comptes faits*, né à Lyon, on ignore en quelle année, mort à Paris en 1703. Il devait avoir, cependant, au moins une cinquantaine d'années vers 1682, puisqu'il publia, à cette époque, un petit livret où il dit qu'il enseigne son art avec son fils et son gendre, et où il mentionne un grand nombre de livres publiés par lui depuis longtemps, et qui avaient été réimprimés plusieurs fois déjà, ce qui suppose qu'il avait du naître vers 1630 ou 1632.

Pourquoi ces détails minutieux, dira-t-on; pourquoi cette supputation à propos d'un personnage auquel les biographies les plus étendues ne consacrent que quelques lignes? Pourquoi? c'est parce que *Barrême* a fait beaucoup parler de lui en son temps :

Non, *Barrême* n'est pas ce qu'un vain peuple pense.

Il a tout perdu par excès de célébrité, jusqu'à sa personnalité, jusqu'à son nom; *Barrême* a été étouffé dans sa gloire comme un agneau qu'on noierait dans le lait de sa mère. *Barrême* n'est plus qu'un nom de livre, et l'on ne se doute guère, aujourd'hui, que ces trois syllabes aient jamais constitué un nom d'homme. Eh bien, nous nous proposons de réhabiliter, de ressusciter *Barrême*, et de le placer tellement haut, que le si connu M. Monginot ne sera jamais qu'un gratte-papier, qu'un éplucheur de comptes à côté de lui.

On sait de *Barrême* que c'était un homme honorable, estimé de Colbert, protégé de M. le duc de La Feuillade, et qu'il s'acquittait à Paris, par une sorte d'école de commerce qu'il y ouvrit et par la vente de ses livres, une fortune assez considérable; mais ce que l'on ignore généralement, c'est que cet arithméticien, si ferré, si méticuleux sur la tenue des écritures de commerce, comme nous disons aujourd'hui, était possédé de la manie de faire des vers latins et surtout des vers français, et qu'il en a publié un certain nombre dans les deux langues. Ce n'est pas là, toutefois, ce qui l'a enrichi; il publiait ses vers en amateur, par petites plaquettes, à ses frais, ayant sans doute souci de les vendre, mais les vendant fort peu, de telle sorte que ces plaquettes de *Barrême* sont devenues de véritables curiosités bibliographiques; et, à cause, non de leur mérite, mais de leur extrême rareté, elles atteignent dans les ventes des prix extraordinaires et même extravagants. C'est ainsi qu'il en est venu deux à notre connaissance, qu'un de nos amis, bibliophile et même un peu bibliomane, a payées récemment ensemble la bagatelle de 110 francs, et qu'il a bien voulu nous prêter : la première, intitulée *Satire latine et françoise* (anonyme, sans date ni indication de lieu, signée B. B.), la partie latine occupant vingt-quatre pages, et la partie française dix-sept, en tout quarante et une pages; la seconde, intitulée *Le Cayer curieux de Barrême, arithméticien*, contenant plusieurs pièces sérieuses et agréables, chez Jacques Langlois, imprimeur ordinaire du roi, rue Saint-Jacques, à l'image de Saint-Vincent, et chez Ribou, libraire, sur le quai des Augustins, descendant le Pont-Neuf (sans date, 26 pages).

Ce *Cayer curieux de Barrême, arithméticien*, débute, en effet, par un avertissement assez curieux; le voici : « Un cayer, pareil à celui-ci, ayant eu le bonheur de plaire au roi pour lui avoir été présenté par monseigneur le duc de La Feuillade, cette heureuse réception est une auguste approbation, et comme une espèce de privilège. » D'où l'on peut conclure que *Barrême* ne sollicitait pas de privilège pour ces sortes de publications, ne craignant pas, sans doute, qu'on fût tenté de les réimprimer à son détriment. Suit un sonnet à ce même duc de La Feuillade, et ce morceau est décoré du nom de sonnet dédicatoire :

A l'un des confidents du plus grand roi du monde,
A cet heureux guerrier qui, dans le champ d'honneur,
A servi son monarque avec tant de valeur,
Qu'il s'est fait admirer sur la terre et sur l'onde.

A celui qui méprise et la fraude et la fraude,
A cet Argus royal qui fait tout son bonheur
De veiller pour son maître et pour son bienfaiteur,
Et d'une vigilance à nulle autre seconde.

A cet homme de cour qui sait être sans fard,
Qui prépare en triomphe un miracle de l'art,
Pour dresser de son Roy le portrait de parade;
A lui je viens offrir ce *Cayer curieux*,
Parce que le seul nom du duc de La Feuillade
Le peut mettre à couvert contre mes envieux.

Barrême avait donc des envieux de sa poésie! Il faut bien le croire, puisqu'il en paraît si persuadé, et qu'il éprouve le besoin de se mettre à couvert de leurs attaques sous l'égide de M. de La Feuillade. *Barrême* ne craint pas un refus de la part du duc, bien qu'on voie clairement, par ce sonnet, que le duc était alors tout occupé de la construction de la place des Victoires et de la statue de Louis XIV, qu'il allait y faire élever, le portrait de parade du roi, comme l'appelle *Barrême*. Tout est un peu de ce ton dans le petit recueil de l'arithméticien, et il affectionne surtout cette expression sur la terre et sur l'onde, qu'on y retrouve plusieurs fois et qui rappelle les deux vers grotesques attribués au père Malebranche :
Il fait, en ce beau jour, le plus beau temps du monde
Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde.

Le poète ne manque pas de donner, à la fin de son *Cayer*, la *Liste des neuf livres* qu'il a composés et qu'il vend pour l'utilité du public, avec privilège du roi pour vingt ans. Il demeure au bout du Pont-Neuf, rue Dauphine.

1. Le livre des comptes faits, nouvelle et quatrième édition, augmentée de beaucoup.
2. Le livre facile pour apprendre l'arithmétique de soi-même et sans maître.
3. Le livre des intérêts, au moyen duquel on les peut tirer à quelque denier que ce soit :
Depuis 1 an jusqu'à 20;
Depuis 1 mois jusqu'à 12;
Depuis 1 jour jusqu'à 30;
Depuis 1 livre jusqu'à 30,000 livres.

Et, sans savoir l'arithmétique, on peut, à l'aide de ce livre, diviser et partager toutes sortes de sommes jusqu'à 30,000 livres, ou par un regard ou par l'addition, fut-ce en cent quatre-vingt-douze positions et plus, qui sont les divisions les plus difficiles à faire.

4. Le livre des monnoies étrangères de tous les Etats de l'Europe, réduites en monnoie de France, et celles de France à la leur, où l'on voit, par des tarifs fidèles, le profit qu'on fait de l'une à l'autre; ouvrage nécessaire à la noblesse qui désire voyager, et aux négociants.
5. Le livre du grand commerce de France, d'Angleterre, de Hollande, de Flandre, etc., où l'on fait des changes étrangers par l'addition, en quelque état que le change puisse être.

6. Le livre des changes étrangers, pour les faire par règle.

7. Le livre de géométrie, arpentage et toisé.
8. Le livre des aides et domaine (sic).

9. Le livre pour apprendre à tenir les livres de comptes par parties doubles. Pour celui-ci, on le refait, et on le verra bientôt avec satisfaction, car c'est un ouvrage achevé. Il a été composé par *Barrême*, son fils et son gendre, professeurs, teneurs de livres. Ils enseignent chez eux l'arithmétique, les changes étrangers, à bien tenir les livres de comptes, les fortifications, la géométrie, l'arpentage, le toisé et autres sciences.

On voit que *Barrême* ne perdait pas de vue les intérêts de son petit commerce. Même quand il jugeait à propos de régaler le public de ses sonnets, de ses vers en écho et de ses bout-rimés, il mettait invariablement au bout sa réclame, son prospectus et son adresse.

Nous donnerons encore ici quelques vers de la plaquette introuvable :

ÉLOGE DE L'ARGENT.

L'argent fait aujourd'hui le destin des humains;
L'argent est d'une force à laquelle tout cède;
L'argent sans s'émouvoir pousse les grands desseins;
L'argent est aux malheurs un souverain remède;
L'argent est le pivot des banquiers, des marchands;
L'argent est le recours des bons et des méchants;
L'argent est des auteurs le premier point de vue;
L'argent est un objet où visent tous les arts;
L'argent fait traverser les mers et les hasards,
Et l'argent est l'agent qui fait que tout remue.

L'argent seul peut changer un misérable sort;
L'argent est une clef d'une douce puissance;
L'argent dans le péril nous peut ouvrir le port,
Parce qu'il charme tout lorsqu'on en fait l'avance.
Dans ce vaste univers chacun lui fait la cour;
L'argent tient sous ses lois et l'honneur et l'amour :
Pour l'honneur et l'amour il brise les obstacles.
L'argent gagne le cœur dans un chaste dessein;
L'argent rend beau le laid, et le malade sain.
Et l'argent en un mot fait presque des miracles.

Il termine cet éloge de l'argent par ces quatre vers, qui résument toute la pièce :

L'argent a tout pouvoir sur la terre et sur l'onde;
L'argent sauve la vie et délivre des fers;
L'argent ouvre les cieus et ferme les enfers;
L'argent fait tout le bien et tout le mal du monde.

Une des curiosités du *Cayer curieux*, c'est la série intitulée : *Pour et Contre l'Argent*, qu'on peut dire écrite en partie double. C'est une suite de quatrains disposés de telle sorte qu'ils donnent un sens différent, selon qu'on les lit d'une manière ou d'une autre. Lui-même indique comme il suit ce qu'il a voulu faire :

Lisez séparément chacun de ces quatrains :
Ils font voir que l'argent est un bien nécessaire;
Mais, étant lus de suite, ils ont un sens contraire...

Et, en effet, il les place sous les yeux du lecteur de cette façon :

C'est être homme de bien... de fuir l'or et l'argent
D'aimer l'argent et l'or... on n'est pas raisonnable
Qui ne l'estime rien... se peut dire admirable
Il se fait un grand tort... qui va le ménageant.

Ces vers détestables ressemblent assez à ceux des *Racines grecques*, mais s'ils sont aussi mauvais que ceux-ci, ils ne sont pas à beaucoup près d'une égale utilité.

Barrême paraît, du reste, avoir eu la rage de rimer, et, ma foi, beaucoup de ses vers valent bien ceux des Chapelain ou des Cotin. Il dut chanter toutes les joies de famille; mais il n'a pas mis le public dans la confiance de cette partie de son œuvre. Quand il s'agit de ce qui concerne son état, c'est une autre affaire : par exemple, il avait eu deux procès contre un concurrent déloyal qui était venu s'établir à la descente du Pont-Neuf, à deux pas de sa maison, et qui faisait des contre-façons de ses livres et de ses méthodes, et il les avait gagnés devant deux juridictions. Il n'a garde de ne pas célébrer la chose en vers. Parlant de ses juges, il dit :

Dans deux divers procès que j'avois intentés,
J'ai vu leurs dignes mains, pleines d'intégrités,
Elever la balance avec tant de justesse
Que mille spectateurs, dans ce royal endroit,
Virent avec plaisir que le côté qui baisse
Tomboit heureusement chargé de mon bon droit.

Et il finit par ce jeu de mots *ad hominem*, contre son adversaire :

Sur son art de chicane il avoit trop compté,
Mais enfin ce compteur s'est trouvé hors de compte,
Puisqu'en toutes les cours il s'est vu débouté.

Tous ces vers-là sont loin d'être bons, mais enfin ils témoignent dans cet arithméticien une certaine culture et un certain goût pour les lettres, et il nous a paru, puisqu'un heureux hasard a mis à notre disposition les susdites plaquettes de ce brave homme des *comptes faits*, si connu par ses chiffres et si peu par ses rimes, qu'on ne serait pas fâché de voir un peu des vers de *Barrême*, que personne ne soupçonnait d'en avoir fait.

Le nom de *Barrême* est devenu proverbial et technique; on l'applique souvent aux livres analogues au sien, ainsi qu'aux calculateurs habiles. *Compter comme Barrême* est une expression populaire qui implique l'idée d'une science infailible dans les opérations de l'arithmétique usuelle.

BARRÈME, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), au confluent du Bliois et de la Clamane; arr. et à 17 kil. S.-E. de Digne; pop. aggl. 716 hab. — pop. tot. 1,066 hab. On nomme Val de *Barrême* la plaine à l'entrée de laquelle se trouve le village de ce nom.

BARRÈMENT, s. m. (ba-re-man — rad. *barrer*). Art vétér. Ligature des veines d'un cheval : *Quelques artistes vétérinaires pensent que le BARRÈMENT de la veine n'est pas une opération fort utile.* (Lav.)

— Jurispr. anc. Cassation des gages.

BARRÈNSIS PAGUS, nom latin du Barrois.

BARRÉOLE s. f. (ba-ré-ole — rad. *barre*). Gymnast. Appareil servant à divers exercices, formé de quatre poteaux reliés par un chapiteau et de deux barres de fer mobiles.

BARRER v. a. ou tr. (ba-ré — rad. *barre*). Former au moyen d'une barre : *BARRER une porte, une fenêtre.* « Empêcher d'entrer : *Le suisse de mon juge m'a BARRÉ dix fois sa porte.* (Beaumarch.)

— Par ext. Obstruer, fermer, couper : *BARRER le passage. BARRER la rivière. BARRER la rue.* Ils arrivèrent, après une heure de marche, sur les bords d'une large rivière qui leur BARRAIT le chemin. (B. de St-P.) Quand on veut détruire le blaireau, on commence par lui BARRER la voie de ses refuges. (Toussaint.)

— Effacer avec des barres, rayer, biffer : *BARRER une phrase. BARRER un article. BARRER un compte.*

— Fig. Mettre obstacle à : *Même quand il nous expose ces longs contre-temps qui BARRÈNT sa fortune, le style de Richelieu ne marque ni colère ni dépit.* (Ste-Beuve.) *Le comte était, en effet, un de ces hommes droits qui ne se prêtent à rien et BARRÈNT opiniâtrement tout.* (Balz.)

— *Barrer le chemin à quelqu'un ou barrer quelqu'un*, Lui faire obstacle, empêcher l'accomplissement de ses projets : *M. de Coëtlogon s'est intrigué dans toute cette affaire; je suis persuadé que c'est lui qui BARRÈ NOTRE CHEMIN.* (Mme de Sév.) *La science titrée BARRÈ LE CHEMIN à la science roturière.* (Proudh.)

On va lui barrer bien et beau
Le chemin aux grandes fortunes.

LA FONTAINE.

Aux échanges l'homme s'exerce,
Mais l'impôt barre les chemins.

BÉRANGER.

— Mar. *Barrer un navire*, Contrarier sa marche, en manœuvrant la barre maladroitement.

— Chir. et art vétér. Lier, en parlant d'un vaisseau : *BARRER une veine.*

— Manég. *Barrer des chevaux*, Les séparer au moyen d'une barre.

— Vénér. *Barrer une enceinte*, La traverser avec un limier, pour lever la bête.

— Techn. Soutenir, étayer, fortifier au moyen d'une barre : *BARRER une table, un tonneau, un châssis.* « Agiter avec une barre, en parlant des poches de soie plongées dans un bain.

— Jeux. Au jeu de crops, *Barrer les dés*, Annuler le coup, au moment où les dés sortent du cornet.

— Intransitiv. Vénér. Balancer sur la voie, en parlant d'un chien; sortir à tout moment de la voie.

Se barrer, v. pr. Être barré : *Cette rivière est trop large pour se BARRER facilement.*

— Fig. Se faire obstacle à soi-même : *L'abbé de Mailly avait des vues et une vaste ambition, et était fort attentif à ne se BARRER sur rien.* (St-Sim.)

— Antonyme. Débarrer.

BARRÈRE (Pierre), médecin et naturaliste, né à Perpignan vers 1690, mort en 1755. Il s'est surtout occupé de botanique, et spécialement de la botanique appliquée à la médecine. Après un séjour de plusieurs années à la Guyane, il fut nommé (1727) professeur de botanique à Perpignan, puis, en 1733, premier médecin de la province de Roussillon. Ses ouvrages sont assez nombreux; les plus connus sont les suivants : *Question de médecine où l'on examine si la théorie de la botanique ou la connaissance des plantes est nécessaire à un médecin* (1740), réfutation de Thomas Carrère, qui niait l'utilité de cette étude; *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale* (1741); *Ornithologie specimen novum*, etc.

BARRÈRE, conventionnel. V. BARÈRE.

BARRERIA ou **BARRIERE** (Pierre de), évêque d'Autun, cardinal, né à Rodez, vivait à la fin du xiv^e siècle. On a de lui un traité du *Schisme*, où il se prononce contre Urbain VI. Il avait d'ailleurs refusé la barrette que lui offrait ce pape, dont l'élection ne lui semblait pas régulière, et il ne l'accepta que des mains de Clément VII. Ce traité a été inséré dans l'*Histoire de l'Université de Paris*, de Duboulay, tome IV.

BARRERIE s. f. (ba-re-ri). Bot. Syn. de *poraqueiba*.

BARRÉSUIL (Charles-Louis), chimiste français, né à Versailles en 1817. Doué des plus vives aptitudes pour la science qui devait lui faire un juste renom, M. Barreswil apprit la chimie sous la direction de MM. Robiquet, Bussy et Pelouze, et fut bientôt mis par ce dernier à la tête de son laboratoire-école. Depuis cette époque, il a été nommé professeur à l'école municipale Turgot et à l'école supérieure du commerce de Paris. Il remplit également les fonctions de commissaire expert près du ministre de l'Agriculture et du commerce. On doit à ce savant de remarquables travaux sur l'acide sulfurique, sur les couleurs; un grand nombre de mémoires, notamment sur la digestion et la production du sucre dans le foie, en collaboration avec M. Claude Bernard; enfin, deux ouvrages : *Appendice à tous les traités d'analyse chimique* (1848), et *Chimie photographique* (1854), le premier avec M. Sobrero, le second avec M. Duval.

BARRETO (le P. Melchior Nunez), missionnaire portugais, né en 1520, mort en 1571. V. BARRETO.

BARRETO (Francisco de), gouverneur des Indes portugaises, né au commencement du xiv^e siècle, mort en 1574. Il commandait la forteresse de Baçaim, lorsqu'il fut appelé, en 1555, à remplacer Mascarenhas dans le gouvernement des Indes. De retour en Portugal, après avoir occupé ce poste pendant trois ans et exilé Camoêns à Macao, il fut nommé commandant général des galères. Le gouvernement ayant résolu, à cette époque, de conquérir les régions comprises entre les côtes d'Abyssinie et le Rio-Cumana, et désignées sous le nom de Monomotapa, Barreto fut mis, en 1569, à la tête d'une expédition qui débarqua sur la côte d'Afrique, près de l'embouchure du Rio-Quilimané. Désirant s'emparer des mines d'or de Masapa, qui, d'après la tradition, étaient l'impénétrable source d'où la reine de Saba avait puisé ses trésors; Barreto s'avança dans les terres; mais, après avoir supporté avec son corps d'expédition des fatigues de tout genre, il tomba malade et mourut sur les bords du Rio-Sena.

BARRETO (Minoz ou Moniz de), fut d'abord gouverneur de Malacca, puis nommé vice-roi des Indes portugaises, en 1573, par le roi Don Sébastien. Appelé en 1589 au gouvernement général des côtes orientales de l'Afrique, il soutint une guerre sanglante contre les peuplades noires, pénétra dans les États du roi de Mongas et s'empara de sa capitale; mais il fut contraint de retourner à Mozambique, pour réprimer les complots de son lieutenant Pereira. Il mourut vers 1600, au moment où il se préparait à envahir le Monomotapa.

BARRETO (François), missionnaire portugais, né à Montemayor en 1588, mort à Goa en 1663. Il entra dans l'ordre des jésuites, fut envoyé dans l'Inde, où il joignit à ses fonctions